



Probleme de garde pour l'été

Par **frantz44**, le **31/07/2009** à **23:10**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon ex concubine. Le JAF a jugé en mars dernier le droit de visite classique pour les vacances d'été, la 2eme période pour le père (moi) pour les années impaires, ce qui correspond à un mois complet pour chacun des parents.

Pour arranger les choses pour chacun, j'ai proposé a la mère de mes filles, de couper chaque mois, soit une quinzaine chacun par mois comme suit : 1ere quinzaine de juillet pour la mere, 2eme pour moi, 1ere quinzaine d'aout pour la mere, 2 eme quinzaine pour moi. Solution qui pour les 2 parents, permet de ne pas etre sans voir les enfants pendant un mois. La mere ayant reservé des vacances pour la seconde période de juillet, me propose de les prendre la 1ere quinzaine de juillet, puis la seconde en aout, en m'accordant un week end (qui devait tomber le 1er et 2 aout). Tout s'est déroulé comme prévu jusqu'a aujourd'hui, ou la mere refuse de me laisser mes filles ce week-end, ce qui fait que je suis sans voir mes enfants pendant un mois. La mere s'en sort bien dans l'histoire, car elle aura eues les filles sans coupure de plus de 15 jours.

Mon avocate me conseille de me présenter a son domicile début aout, et de faire valoir le jugement (cad d'exiger la garde tout le mois d'aout), mais mon ex compagne, m'a certifié après avoir contacté son avocate, que je serai dans mon tort, car ayant eues mes filles deja 15 jours en juillet, je serai dans mon tort d'exiger de les prendre tout le mois d'aout;

Il n'y a eu aucun écrit a ce sujet d'arrangement.

Le fait d'avoir voulu trouver une solution pour aider les 2 parents, revient au meme pour moi, car je serai un mois sans voir mes enfants.

Qu'en pensez vous ?

Merci pour votre aide et vos réponses.